

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE - session 2022

Rapport du jury – Académie de Limoges

Les entretiens se sont, cette année, déroulés du 28 mars au 31 mars 2022.

Cet examen a été créé par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2003 (première session en 2004) pour habilitier des enseignements et apporter aux personnels admis une certification pour enseigner leur discipline dans une langue vivante (DNL) dans le cadre d'une section européenne ou DNL, pour enseigner le français langue seconde ou encore dans des options artistiques pour lesquelles il n'existe pas de CAPES ou d'Agrégation spécifiques : Danse, Cinéma-Audiovisuel, Histoire des Arts, Théâtre ou Langues et cultures de l'Antiquité.

Une session de certification complémentaire a été ouverte cette année dans quatre secteurs sur cinq. Le secteur qui n'a pas été ouvert pour cette session a été celui de l'«enseignement en langue des signes française », faute de candidats.

Au sein du secteur « Arts », les options « Cinéma et audiovisuel » et « Histoire de l'art » ont été ouvertes. Il n'y avait pas de candidats en « Danse » ni en « Théâtre » pour cette session. Nous invitons donc les futurs candidats de ces options à consulter les rapports de jury antérieurs.

Au sein du secteur « Enseignement d'une DNL », les options anglais, espagnol et occitan ont été ouvertes. Quelques professeurs des écoles se sont présentés cette année à cette certification DNL qui leur est ouverte depuis 2020. Nous espérons que cela encouragera leurs collègues à se lancer.

Tableau récapitulatif sur le déroulement et les résultats des entretiens de la session 2020

Secteur	Option	Nombre de candidats présents	Nombre d'admis	Pourcentage de réussite
Arts	Cinéma et audiovisuel	1	1	100%
	Histoire de l'art	3	2	66%
Enseignement d'une discipline non linguistique	Anglais	13	10	77%
	Espagnol	5	4	80%
	Occitan	1	1	100%
Français langue seconde		11	7	63%

Modalités d'évaluation des candidats : une note sur 20 est attribuée à l'issue de la prestation orale. Le candidat, pour être admis, doit avoir une note égale ou supérieure à 10. Une délibération toutes commissions confondues permet dans un second temps d'harmoniser les décisions des différentes commissions pour préserver une équité d'ensemble, d'arrêter enfin la liste définitive des candidats admis.

Quelques remarques générales

Lors de la session 2022 :

- **39 candidats** étaient initialement inscrits à la session 2022 et **34 entretiens** se sont effectivement déroulés. Tous les absents étaient des candidats à la certification DNL.
- **25 certifications complémentaires** ont été attribuées. Le pourcentage moyen de réussite est relativement stable cette année avec un taux de 73%. Il était de 71% en 2021, 80% en 2020, 75% en 2019.

Certification DNL

Les commissions de DNL regrettent que les candidats du premier degré soient si peu nombreux. Nous leur rappelons que les différentes formations proposées dans le cadre du Plan Unique de Formation leur sont ouvertes. (cf. préparation à la certification complémentaire, enseigner ma discipline en langue vivante). Des conseils précis pour les professeurs des écoles sont présents dans le rapport 2021.

Depuis la session 2018, des membres sont adjoints aux jurys de la certification en DNL. Inspecteurs, formateurs ou conseillers pédagogiques dans le champ disciplinaire du candidat, ils apportent un éclairage sur l'intérêt d'enseigner telle ou telle discipline en langue étrangère. La mise en place de ce jury renforcé met en évidence que l'enseignement dans le cadre de l'EMILE et de la DNL ne se réduit pas à la traduction d'un cours en langue étrangère.

Dossiers

Les dossiers ont été de qualité variable. Si la qualité du dossier ne garantit pas une réussite à l'oral (un dossier soigné masque parfois l'absence d'expérience), elle donne déjà un premier aperçu de la réflexion du candidat. Des dossiers d'une demi-page, se réduisant à un simple CV interroge sur l'engagement de l'enseignant et sur les raisons de sa démarche qui ne peut se limiter à une validation des acquis d'expériences.

Entretiens

- Il n'est pas attendu de support de type power point ou Genially.
- Le support n'est pertinent que s'il vient éclairer une pratique pédagogique ou la mise en œuvre d'une activité.
- Le support, s'il est présent, ne doit ni entraver la prise de parole, ni masquer un discours trop pauvre.

Conseils aux futurs candidats

Une certification complémentaire est une habilitation à enseigner. Il s'agit d'une démarche professionnelle et pédagogique et non de la valorisation d'un CV. Un vif intérêt ou une passion pour un domaine ne sauraient suffire.

Pour rappel, la certification habilite les candidats admis à intervenir à tous les niveaux d'enseignement.

Quelques axes de travail ont été donnés par le jury académique :

- Le dossier n'est certes pas soumis à notation mais il permet au jury d'apprécier la pertinence de la réflexion menée par le candidat. Tout en étant synthétique, il doit donner de la matière pour l'entretien. Le dossier est toujours rédigé en français, même pour la certification en DNL (dans ce cas, seuls les exemples d'activités sont dans la langue cible).
- L'exposé ne peut être une simple oralisation du dossier et il ne peut se limiter à un récit du parcours. Il doit également permettre d'engager l'entretien, de développer une réflexion.
- Des connaissances théoriques, du cadre institutionnel et des programmes sont nécessaires.
- L'entretien doit permettre au candidat de montrer sa capacité à mettre en œuvre un enseignement spécifique dans le domaine évalué, sans oublier l'intérêt que cela représente pour les élèves.
- La prise de recul du candidat sur sa pratique et ses expériences diverses est indispensable.
- Le candidat doit envisager son rôle dans le cadre des projets.

Les candidats, même s'ils ne sont pas encore titulaires de la certification, ne peuvent se présenter démunis d'expériences ou de projection dans cette mission d'enseignement.

Préparation à la certification complémentaire

Le CASNAV propose aux candidats à **la certification « Français Langue Seconde »** de se préparer. Cette préparation porte ses fruits car les candidats ayant suivi la formation obtiennent de bons résultats lors de la certification.

Nous rappelons que chaque année plusieurs formations (candidature individuelle) en lien avec **la certification complémentaire DNL** sont proposées dans le cadre du Plan Unique de Formation :

- *Se préparer à l'épreuve* (3h) : modalités, attendus
- *Enseigner sa discipline en LV* (6h) : pistes pédagogiques pour mener un cours en LV
- Depuis la rentrée 2022, une formation en langue (anglais ou espagnol) pour consolider sa maîtrise de la langue (ou simplement se rassurer) est également possible.

Pour **la certification dans les domaines artistiques**, des formations en lien avec le théâtre et le cinéma existent dans les actions transversales du Plan Unique de Formation. De plus, pour le théâtre il y a un PREAC qui propose des séminaires (document d'inscription via les établissements).

Vous trouverez ci-après les rapports des différentes commissions, secteur par secteur ; chacun fournit de précieux conseils pour se préparer à l'épreuve ; il convient donc de lire avec attention celui qui vous concerne.

Nous invitons les futurs candidats à se rapporter aux précédents rapports si le secteur qu'ils souhaitent présenter n'a pas été ouvert cette année.

J'adresse mes sincères remerciements aux présidents de commissions ainsi qu'à l'ensemble des membres du jury pour la qualité de leur travail.

Sandrine MAUD
Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'espagnol
Présidente du jury académique de certification complémentaire de la session 2022

Certification complémentaire

Secteur Arts – option Cinéma-Audiovisuel - Session 2022

Nombre de candidats inscrits : 1

Nombre de candidats présents : 1

Nombre de candidats admis : 1

Nombre de candidats refusés : 0

Disciplines des candidats

Lettres modernes : 1

Evaluation

Notes	12
Nombre de candidats	1

Connaissances et compétences évaluées par le jury :

Culture cinématographique et audiovisuelle

- ⇒ Fréquentation personnelle des œuvres
- ⇒ Connaissance de l'histoire du cinéma, des modèles d'analyse théorique et de l'économie du cinéma-audiovisuel

Capacités d'analyse

- ⇒ Analyse d'un extrait cinématographique diffusé en amorce de l'entretien

Connaissances relatives à l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel

- Connaissance des programmes en cours et du développement de l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel dans le système scolaire
- Connaissance des modes d'enseignement propres au cinéma-audiovisuel : travail en équipe, partenariat, interdisciplinarité, pédagogie de projet

Compétences didactiques et pédagogiques

- ⇒ Capacité à développer une réflexion didactique à partir des programmes
- ⇒ Capacité à expliciter des démarches pédagogiques mettant en synergie connaissances, théories, méthodes et pratique
- ⇒ Capacité à élaborer avec les élèves divers projets pratiques et créatifs en cinéma et audiovisuel (de l'écriture de scénario au montage)

Commentaires et conseils aux candidats

Le candidat a demandé pour commencer s'il lui était possible d'appuyer son temps d'exposé sur un diaporama. Aucune précision réglementaire n'est donnée à ce sujet dans le texte qui régit l'épreuve. Après s'être concerté, la commission lui en a laissé la possibilité. Le diaporama d'appui a présenté certains intérêts. Réalisé avec soin, pertinemment enrichi de photogrammes nombreux et très étayé, il attestait le sérieux de la candidature, ce dont le dossier d'inscription n'avait pas pleinement convaincu du fait de son caractère assez sommaire et presque uniquement curriculaire. Le diaporama a aussi permis au candidat de broser efficacement un panorama assez complet de la place que le cinéma occupe dans son enseignement, le septième art étant présent dans chacune de ses séquences pédagogiques, quel que soit le niveau d'enseignement, selon des modalités et des axes d'étude très variés. Enfin, la conception du diaporama et son exploitation à l'oral ont permis au candidat de manifester ce que le dossier ne mettait pas non plus suffisamment en lumière : la solidité de sa culture cinématographique ; sa capacité à la didactiser.

La tournure panoramique que l'exposé a prise a toutefois présenté un défaut : celui de ne pas favoriser la mise en lumière des capacités d'analyse du candidat. Il eût été bienvenu, parmi les différentes activités esquissées durant l'exposé, que le candidat en sélectionnât une afin d'en approfondir et d'en détailler la présentation. Cela eût été d'autant plus souhaitable qu'une affirmation déconcertante du candidat pouvait amener à semer le doute sur ses capacités d'analyse. Cette affirmation, survenue en presque début d'entretien, a été faite en réponse à la double question suivante : « Faites-vous une différence entre « enseigner avec le cinéma » et « enseigner le cinéma » ? Et si c'est le cas, vous jugez-vous capable d'enseigner le cinéma ? ». Cette double question brûlait les lèvres de la commission pour deux raisons. La première est que l'exposé avait pu donner l'impression que les films convoqués dans les séquences n'étaient pas étudiés pour eux-mêmes mais seulement au service de l'enseignement du français. La seconde est que le candidat assure à l'INSPE un module de formation à destination d'étudiants de lettres qui est intitulé : « Enseigner avec le cinéma ». Or quelle n'a pas été la surprise de la commission d'entendre le candidat affirmer qu'il ne se sentait pas capable d'enseigner le cinéma, allant jusqu'à préciser que si l'INSPE lui avait demandé d'assurer un module intitulé « Enseigner le cinéma », il l'aurait refusé, estimant ne pas en avoir la légitimité. Si cette réponse était sans doute l'expression d'une modestie qui honore le candidat, elle ne laissait pas d'interroger sur le sens qu'il donnait à sa démarche. En effet, à quoi sert la certification complémentaire cinéma-audiovisuel, si ce n'est à attester la compétence d'un professeur à enseigner le cinéma ?

Pour apprécier si le candidat possédait cette compétence, le temps d'analyse filmique par lequel l'entretien a débuté s'annonçait déterminant. La séquence que la commission avait choisie pour l'exercice correspondait au chapitre X de *Cléo de 5 à 7* d'Agnès Varda. Ce que le candidat en a dit a laissé une impression mitigée. Du point de vue des connaissances, l'impression a été très favorable : non seulement le candidat a été capable d'identifier le film d'origine de l'extrait mais il a également su sans peine le situer tant dans son contexte artistique que dans la filmographie d'Agnès Varda. Il a aussi identifié certaines des références de l'extrait au slapstick et à *l'Arroseur arrosé*, et a manifesté sa connaissance des programmes de cinéma-audiovisuel en général et du programme limitatif de terminale spécialité en particulier. En revanche, du point de vue de l'analyse, le propos du candidat s'est avéré décevant, rien n'ayant été dit de la structure narrative de l'extrait et aucune interprétation n'en ayant été proposée qui prît appui sur le commentaire d'éléments audiovisuels précis.

La suite de l'entretien a confirmé les qualités que le temps consacré à l'extrait du film de Varda a fait émerger : un parcours cinéphilique riche et varié ; une culture solide dynamisée

par un esprit ouvert. D'autres qualités se sont manifestées : une pratique personnelle de la réalisation et du montage ; l'implication dans quelques projets audiovisuels menés avec des collègues ; des expériences de partenariat.

Pour ce qui est des capacités d'analyse, la commission, par ses questions, a amené le candidat à revenir sur certains moments de son exposé. Les approfondissements, questionnements et nuances qu'il a su alors proposer ont convaincu le jury de lui accorder la certification complémentaire.

Certification complémentaire

Secteur Arts – option Histoire de l'art - Session 2022

Nombre de candidats inscrits : 3

Nombre de candidats présents : 3

Nombre de candidats admis : 2

Nombre de candidats refusés : 1

Disciplines des candidats

Arts appliqués : 1

Histoire-géographie-EMC : 1

Professeur des écoles : 1

Evaluation

Notes	14	12	8
Nombre de candidats	1	1	1

Connaissances et compétences évaluées par le jury :

Culture dans le domaine de l'histoire de l'art

- Solides notions d'histoire générale de l'art, incluant une maîtrise de la chronologie et du vocabulaire propres à chacun des domaines d'expression artistique relevant de l'histoire de l'art
- Connaissance des institutions et structures culturelles et patrimoniales locales

Capacités d'analyse

- ⇒ Capacité à analyser une œuvre sous divers angles d'approche, et à la mettre en relation avec d'autres œuvres et domaines artistiques sur la base de concepts historiques et esthétiques pertinents

Connaissances relatives à l'enseignement de l'histoire des arts

- ⇒ Connaissance des programmes officiels des cycles 3 et 4, ou/et des enseignements optionnels et de spécialité au lycée
- ⇒ Connaissance des problématiques et des méthodes de l'histoire de l'art

Compétences didactiques et pédagogiques

- ⇒ Capacité à développer une réflexion didactique à partir des programmes
- ⇒ Capacité à expliciter des démarches pédagogiques
- ⇒ Capacité à mettre en œuvre, au sein d'une équipe et avec la contribution de spécialistes et d'institutions, un parcours de formation des élèves s'appuyant sur des études de cas précis et au moins un projet de classe

Commentaires et conseils aux candidats

La session 2022, en histoire de l'art, s'est caractérisée par trois candidatures très contrastées, tant du point de vue de l'origine professionnelle des enseignants (un professeur des écoles, une professeure d'arts appliqués en lycée professionnel et une professeure stagiaire effectuant son année de titularisation en lycée général) que de la manière dont ils ont envisagé l'épreuve, préparé leur dossier et pensé leur exposé.

Pour une des professeures, la candidature était à l'évidence prématurée, ce que la lecture du dossier laissait augurer et que l'exposé puis l'entretien ont confirmé.

Certains aspects prometteurs sont à souligner : un désir sincère et réjouissant de donner une place de choix à l'art dans l'enseignement de sa discipline (l'histoire-géographie-enseignement moral et civique) ; un rapport personnel et sensible aux œuvres d'art ; l'envie de s'engager dans des projets pluridisciplinaires à forte empreinte artistique et culturelle ; l'audace, dès sa première année d'enseignement, de s'être lancée dans quelques expériences qu'elle a eu à cœur de présenter dans son dossier puis durant l'exposé en évitant toute forme de redondance.

Pour autant, l'attribution de la certification complémentaire n'était pas envisageable pour plusieurs raisons. Il faut tout d'abord souligner que la démarche de la candidate a semblé reposer sur un contresens : c'était comme si l'obtention de la certification complémentaire représentait à ses yeux une condition sine qua non pour avoir le droit et se sentir la légitimité d'analyser des œuvres d'art en cours d'histoire et de s'impliquer dans des actions relevant de l'éducation artistique et culturelle. Or de telles pratiques ont toute leur place dans un enseignement « ordinaire » de l'histoire-géographie-EMC, en collège comme en lycée. Outre ce contresens dans la démarche, d'autres défauts, déjà perceptibles dans le dossier, se sont trouvés confirmés : des éléments d'expérience pour l'instant encore trop embryonnaires ; une place accordée aux œuvres d'art encore trop inféodée aux besoins du cours d'histoire ; parmi les domaines artistiques, une part pour l'instant presque exclusive accordée à la peinture, même si des liens avec la littérature et avec le cinéma ont commencé à être envisagés ; des connaissances en histoire de l'art pour l'instant assez superficielles et lacunaires, l'entretien ayant été émaillé de nombreuses imprécisions, d'un recours approximatif au lexique spécialisé et d'erreurs parfois grossières au sujet des œuvres et des structures culturelles pourtant évoquées par la candidate elle-même durant l'entretien.

Si la candidature était prématurée, elle n'était pas infondée : le jury encourage l'enseignante à continuer de cultiver son amour des arts, à engranger les expériences, à approfondir ses connaissances en histoire de l'art et, partant, à monter en compétence.

Pour ce qui est de l'autre professeure, la lecture du dossier n'était pas du meilleur augure, tant il était à rebours de ce qui est attendu. Certes très séduisant visuellement en raison des nombreuses images qui le constituaient, il était très insuffisant au niveau du texte : un seul paragraphe rédigé, très bref et émaillé de quelques fautes d'orthographe, pour motiver la candidature ; un paragraphe qui plus est chapeauté par un sous-titre incorrect : « DNL Histoire de l'art » ; pour le reste, des sous-parties regroupant des notes plutôt que des éléments textuels assez développés et structurés pour exposer une pensée explicite. Pour le dire autrement, le document tenait davantage d'un support d'exposé que d'un dossier d'inscription dont la fonction, rappelons-le, est de permettre au candidat de porter un regard

réflexif sur son parcours de formation, de commenter certains éléments d'expérience jugés significatifs et d'expliquer ce qui motive sa démarche.

La manière dont la candidate a utilisé son temps d'exposé a également surpris, puisqu'elle l'a consacré tout entier, adoptant une posture magistrale, à dérouler une leçon qui accomplirait l'exploit de condenser en 10 minutes tout le cours d'histoire des styles qu'elle avait proposé à ses élèves de bac pro Tapisserie en 2020 et qui entretenait un lien étroit fort intéressant avec le spectacle créé par Jean Lambert Wild au Centre dramatique national-Théâtre de l'Union de Limoges à partir du *Dom Juan* de Molière.

Ce choix de présenter une leçon pendant tout le temps d'exposé n'était pas des plus judicieux. Pour commencer, la gageure était intenable et, de fait, la candidate n'a pas eu assez de 10 minutes pour développer tout son propos. Mais surtout, ce choix ne permettait de mettre en lumière qu'une partie très restreinte de tout ce que l'attribution de la certification complémentaire vise à attester. Certes, à travers sa leçon condensée, la candidate a montré qu'elle maîtrisait son sujet et qu'elle était en possession de solides connaissances dans le domaine de l'histoire des styles appliquée aux arts décoratifs. Mais rien n'était suffisamment dit des raisons pour lesquelles elle souhaitait obtenir la certification complémentaire. Et compte tenu du périmètre étroit à l'intérieur duquel elle avait contenu son exposé, rien ne permettait à la commission de savoir si elle ne réduisait pas l'histoire de l'art à l'histoire des styles, et l'histoire des arts à celle des seuls arts décoratifs.

Toutes les questions posées par la commission ont visé à s'en faire une idée. Les réponses de la candidate ont attesté sa capacité à envisager les arts de manière ouverte, à créer des liens entre différentes périodes et différents langages artistiques et à parler des œuvres en mobilisant avec pertinence des connaissances solides et un lexique adapté.

Pour ce qui est enfin du troisième candidat, son seul défaut est sans doute de s'être présenté à l'épreuve en péchant par modestie. Convaincu de n'être pas encore au niveau pour l'obtention de la certification complémentaire en raison de l'état lacunaire de ses connaissances en histoire de l'art, il a entamé son exposé en expliquant qu'il avait candidaté dans une démarche formative afin de poser un jalon dans son parcours personnel et de cerner les points qu'il lui fallait améliorer tout particulièrement avant de se présenter une fois prochaine à l'examen.

Que le professeur soit rassuré sur sa légitimité : l'attribution de la certification n'a pas fait l'ombre d'un doute pour chacun des membres de la commission. Certes, le point faible qu'il a été le premier à mettre en avant est effectivement celui dans lequel il a à progresser en priorité : sa culture dans le domaine de l'histoire de l'art. Ses connaissances sont superficielles et lacunaires concernant certaines périodes, certains genres, certains créateurs majeurs ou certains langages artistiques. Mais elles s'avèrent d'ores et déjà suffisamment voire très solidement en place dans des domaines nombreux et variés. Et surtout, l'on sait avec Montaigne que mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine. Or le candidat illustre à merveille cette maxime. Conscient de ne pas tout savoir mais animé par une soif de connaissances et une ouverture d'esprit réjouissantes, il sait se poser les bonnes questions et détient les meilleures clés pour leur trouver réponse : humilité, sensibilité, bon sens, exigence, enthousiasme et méthode.

Toutes ces qualités étaient perceptibles dans le dossier de candidature, dont il faut souligner, même s'il n'est pas évalué en soi, la grande qualité de facture. Avec l'exposé, le professeur a su leur donner chair et y est d'autant mieux parvenu qu'il a pris le parti de s'adresser à la commission sans s'appuyer sur aucunes notes. Quant à l'entretien,

son déroulement a permis de conforter l'impression très favorable laissée par le dossier et l'exposé.

En guise de conclusion, la commission souhaiterait commenter un temps de l'épreuve auquel elle avait choisi de confronter chacun des candidats : le visionnage d'un extrait de spectacle où plusieurs arts dialoguent entre eux. Les réactions des trois professeurs à ce visionnage ont en effet été particulièrement significatives.

Le spectacle en question était une version du *Voyage d'hiver* de Schubert programmée lors du Festival d'Aix-en-Provence de 2014 et dans laquelle le chant du baryton Matthias Goerne et le piano de Markus Hinterhäuser interagissaient avec des créations visuelles du plasticien et vidéaste William Kentridge, ce dernier ayant aussi scénographié et mis en scène la proposition artistique.

Aucun des trois candidats n'a identifié ni le genre musical (tous trois ont parlé abusivement d'opéra), ni le cycle de lieder, ni son compositeur, ni l'univers visuel de Kentridge.

La première candidate a réagi au visionnage de l'extrait avec une émotion touchante et a formulé quelques hypothèses pertinentes mais sans avoir le lexique et la méthode pour creuser son analyse et sans avoir des connaissances encore assez solides pour lui éviter quelques erreurs d'interprétation importantes.

La deuxième candidate a manifesté comme sa collègue une sensibilité artistique aigüe. Mais grâce à des connaissances plus assurées, elle a su se montrer plus précise et exacte dans sa description de l'extrait et dans la formulation de ses intuitions.

Quant au troisième candidat, s'il a manifesté ces mêmes qualités, il a su leur en ajouter une autre, infiniment précieuse : l'envie émue de partager son émotion esthétique à ses élèves. En effet, pensant spontanément à eux, son premier réflexe a été d'imaginer diverses pistes pédagogiques et artistiques susceptibles de favoriser leur rencontre avec le spectacle en s'appuyant sur les différents sens sollicités et sur les différents langages mobilisés.

Certification complémentaire

Secteur DNL en anglais - Session 2022

Nombre de candidats inscrits : 17
Nombre de candidats présents : 13
Nombre de candidats admis : 10
Nombre de candidats refusés : 3

Disciplines des candidats

Economie-gestion : 1
EPS : 1
Histoire-géographie : 1
Mathématiques : 4
Musique : 1
Physique-chimie : 2
PE : 1
SVT : 1
Technologie : 1

Evaluation

Notes	6	7	9	12	14	15	18	20
Nombre de candidats	1	1	1	5	2	1	1	1

Avis général

Cette année, 9 DNL étaient représentées et il y avait également une candidate professeure des écoles. Le jury regrette que 4 candidats n'aient pas pu se présenter.

Connaissances et compétences évaluées par le jury :

De nouveau cette année, les candidats étaient, dans l'ensemble, bien préparés et ont su ne pas simplement répéter ce qui figurait dans leur dossier et ne pas lire leurs notes. Il faudra veiller néanmoins à ne pas réciter par cœur ou ne pas trop hésiter lors de la prise de parole (au maximum dix minutes en anglais) : pour se préparer, les candidats pourront s'enregistrer, se réécouter, utiliser un dictionnaire parlant en ligne et se réenregistrer jusqu'à ce que leur performance leur paraisse aboutie. Les candidats refusés trouveront dans ce rapport des pistes afin d'améliorer leur présentation et ne doivent pas se décourager.

Le niveau de langue requis est B2 (ou plus). La langue de plusieurs candidats était d'un niveau C1 ou plus.

Le jury n'attend pas une récitation des programmes de langues, des descripteurs du CECRL ou encore la liste des activités langagières : mais il faut évidemment connaître tout cela pour comprendre comment fonctionne l'enseignement des LVE. Ce qui intéresse le jury en

revanche, c'est que les candidats **envisagent des moments précis de cours** ou des séances entières, qu'ils aient **recherché des supports**, qu'ils se demandent **quelles difficultés** les élèves risquent de rencontrer et **quels leviers** activer pour contourner celles-ci. Surtout, les candidats doivent s'interroger sur **l'intérêt et la plus-value que représente l'enseignement d'une DNL pour les deux disciplines**.

Le jury souhaite aussi que les candidats se soient penchés sur l'intérêt de **mobilités et d'échanges, réels et virtuels**, sur la mise en place de projets interdisciplinaires, sur le travail en équipe et la collaboration entre professeurs.

Commentaires et conseils aux candidats

Nous renouvelons les conseils donnés l'an dernier : il est impératif que les candidats aillent **observer des cours d'anglais ou d'une autre langue vivante** et qu'ils échangent avec leurs collègues linguistes. Ils en tireront de nombreuses pistes pour leur propre enseignement de DNL : quels supports retenir, quelles activités proposer, comment s'assurer que les consignes sont comprises, comment introduire le lexique nouveau, etc.

Nous le répétons également de nouveau, il faut se lancer et, avec l'accord de son chef d'établissement et en expliquant la démarche aux élèves, il faut **dédier quelques heures de ses cours à l'enseignement en langue vivante** : soit quelques minutes, à chaque séance, sous forme de rituel par exemple ; soit tout ou partie d'un chapitre, peu importe, mais il est indispensable d'avoir fait l'expérience de l'enseignement de sa discipline en DNL pour pouvoir y réfléchir, améliorer la démarche et en percevoir la plus-value.

Enfin, pour entretenir ou améliorer la qualité de la langue anglaise, il faut lui consacrer un peu de temps en amont de l'épreuve de certification, en se souvenant que **c'est la fréquence plus que la durée, qui permet de progresser en langue vivante** : écouter la radio, regarder des émissions variées en ligne, utiliser un dictionnaire parlant en ligne, se rapprocher de l'assistant d'anglais si l'établissement en accueille un, poser sa candidature pour participer aux stages de perfectionnement linguistique proposés par France Education international et, pour finir, s'inscrire aux stages du PUF dédiés à la préparation de la certification.

Voici de nouveau quelques sites utiles :

Radio en ligne : https://www.bbc.co.uk/sounds/play/live:bbc_radio_fourfm

Dictionnaire parlant en ligne : <https://howjsay.com/>

Site institutionnel d'accompagnement pour l'enseignement en sections européennes ou pour l'enseignement de l'EMILE (1° degré) : <https://emilangues.education.fr/>

Conclusion :

Lire attentivement des derniers rapports du jury, aller rendre visite à des collègues enseignant une LVE et se tester en dédiant quelques moments de cours à l'enseignement de sa discipline en anglais, autant de passages obligés pour se préparer au mieux.

Certification complémentaire

Discipline non linguistique - Espagnol - Session 2022

Nombre de candidats inscrits : 6
Nombre de candidats présents : 5
Nombre de candidats admis : 4
Nombre de candidats refusés : 1

Disciplines des candidats

Economie-gestion : 1
EPS : 1
Mathématiques : 1
Documentation : 1
Physique-Chimie : 1

Evaluation

Notes	9	10	12	17	19
Nombre de candidats	1	1	1	1	1

Avis général

Le nombre de candidatures pour la session 2022 reste stable.

Le jury a apprécié la variété des disciplines d'origine des candidats, rappelant que cette certification est ouverte aux enseignants de **TOUTES les disciplines** non linguistiques, qu'ils enseignent en collège, en lycée général et technologique ou en lycée professionnel. De même, **les collègues du premier degré** sont vivement encouragés à présenter leur candidature. Comme tous les collègues professeurs, ils ont accès aux formations proposées dans le cadre du PUF :

- formation en langue
- formation pour préparer la certification (attendus, déroulé, etc.)
- formation « enseigner ma discipline en langue vivante » (approche pédagogique)

Les deux candidats qui ont suivi la formation en langue, proposée par la Maison des langues dans le cadre du PUF, ont su en tirer profit et ont obtenu d'excellentes notes. De même, la participation aux différentes formations proposées (« certification » et « enseigner une DNL ») a permis aux candidats d'enrichir le contenu de leur rapport et leurs propos. Le jury invite donc tous les futurs candidats à consulter attentivement le PUF académique.

Lorsque les candidats ont lu les rapports, ils ont pris en compte les préconisations qui y étaient faites, notamment sur l'entraînement en langue vivante. Plusieurs d'entre eux ont travaillé régulièrement avec le(s) professeur(s) d'espagnol et l'assistant de langue lorsque l'établissement en était doté. Cet engagement a été une vraie plus-value lors de l'entretien.

La présence d'un membre adjoint au jury provenant de la discipline des candidats (inspecteurs, formateurs, professeurs titulaires de la DNL) a permis de valoriser les prestations des candidats ayant une vision de la DNL qui va bien au-delà d'une simple traduction de leurs cours habituels. Les candidats ayant le mieux réussi sont ceux qui ont établi un lien clair entre les compétences propres à leur discipline et l'approche de l'enseignement des langues vivantes.

Lors de la première phase d'exposé oral, en langue espagnole, les candidats ont privilégié la communication et la spontanéité d'expression, qualités attendues d'un enseignant de DNL. L'entretien a, lui, été réalisé dans les deux langues.

Qualité des prestations

Les candidats de cette session avaient préparé leur entretien avec sérieux. En revanche, la qualité des rapports était inégale.

Lors de la première partie de l'entretien, les candidats ont suivi les préconisations du jury présentées dans les précédents rapports : expression spontanée, pas de lecture de notes ni de prise d'appui sur un diaporama qui entrave souvent la communication. Si la phase d'interaction est souvent plus difficile à gérer pour les candidats, une certaine fluidité des échanges est à noter.

La plupart des candidats avait travaillé les textes réglementaires et connaissaient les conditions d'attribution des mentions SELO et DNL, le CECRL et les niveaux visés aussi bien au collège qu'au lycée. La connaissance des programmes de langues vivantes pourrait être approfondie chez certains candidats afin de mieux percevoir les liens possibles avec leur propre discipline.

Dans le cadre de la préparation à cette certification, plusieurs candidats ont observé des cours de LV, DNL et ETLV, attitude qui témoigne d'une bonne capacité à travailler en équipe et à se projeter de façon concrète dans l'enseignement de la DNL.

Le jury a été sensible à l'engagement sincère de quelques candidats et a valorisé l'honnêteté intellectuelle dont ils ont su faire preuve.

La lecture des précédents rapports de jury ainsi que la participation aux formations proposées ont porté leurs fruits. La belle dynamique amorcée l'an passé se poursuit donc.

Conseils aux futurs candidats :

- **Pratiquer la langue étrangère** : se rendre dans le pays si possible ; regarder la TV en langue étrangère et écouter la radio régulièrement ; entreprendre un travail avec l'assistant de l'établissement lorsque celui-ci en est doté ; assister à quelques cours de langue dans son établissement et y intervenir activement. Écouter ne suffit pas pour développer une compétence en langue étrangère : il faut aussi produire dans la langue pour progresser. Pour rappel, c'est la fréquence plus que la durée qui compte dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

- **Maitriser le lexique de base propre à sa discipline.**

- **Se rapprocher de son inspecteur disciplinaire qui pourra conseiller sur les ressources en DNL**

- **Avoir une bonne connaissance de la culture** des pays dans lesquels est parlée la langue que l'on a choisie. Cette dimension culturelle ne doit pas être exclue de la mise en œuvre du cours de DNL.

- **Bien connaître les textes officiels** concernant les DNL, les sections européennes et autres dispositifs linguistiques.

- **Connaître les programmes de langue vivante** en vigueur au collège et au lycée. Les candidats doivent s'intéresser à la discipline LV (connaissance des programmes, du CECRL, etc.). Sans cette connaissance de l'enseignement de langue vivante, il semble difficile d'envisager des projets interdisciplinaires et un travail d'équipe efficace.

- **Avoir réfléchi aux enjeux de l'enseignement d'une DNL** et à ses implications pédagogiques. Les candidats peuvent faire des propositions de projets pédagogiques dans leur dossier, même si celui-ci n'est pas noté, car cette démarche montre qu'ils se sont projetés de façon concrète dans l'enseignement de leur discipline en langue étrangère. Certains ont mis à disposition du jury (sous format papier), le jour de l'entretien, des activités envisagées ou proposées et cela a été valorisé. La consultation de manuels espagnols peut également permettre au candidat d'envisager comment leur discipline est enseignée en Espagne, par exemple.

- **Posséder des connaissances sur les possibilités de développement d'actions à l'international** dans le cadre d'un établissement scolaire (e-twinning, Erasmus+).

Nous avons apprécié les propositions de projets s'insérant dans le cadre d'actions éducatives nationales (fête de la science, nuits de la lecture, journée nationale de lutte contre le harcèlement, etc.), européennes et internationales (journée européenne des langues, semaine des langues vivantes, semaine européenne du développement durable, etc.).

Conclusion :

La réussite des candidats lors de la session 2022 est le résultat d'une préparation rigoureuse.

L'entretien n'est pas une formalité et une bonne maîtrise de la langue, si elle est nécessaire, n'est pas une condition suffisante à l'obtention de cette certification.

Nous rappelons à tous les candidats lauréats qu'un professeur de DNL ne peut travailler seul. Dans l'intérêt des élèves et dans l'objectif du rayonnement mutuel des deux disciplines, il est nécessaire d'envisager un travail régulier du binôme professeur de DNL- professeur de langue vivante.

Certification complémentaire

Secteur Français Langue Seconde – Session 2022

Nombre de candidats inscrits : 11
Nombre de candidats présents : 11
Nombre de candidats admis : 7
Nombre de candidats refusés : 4

Disciplines des candidats

Documentation : 1
Espagnol : 2
Allemand : 1
Lettres modernes : 3
Lettres classiques : 1
PLP Lettres-anglais : 1
Professeur des écoles : 2

Evaluation

Notes	05	08	09	12	13	14	16
Nombre de candidats	1	2	1	2	3	1	1

Avis général :

Cette année encore, le niveau des candidats s'est révélé assez satisfaisant, ce qui témoigne d'une préparation réelle à la certification Français langue seconde. La diversité des candidats (professeurs des écoles, certifiés de langue vivante étrangère, professeurs de lettres, professeure documentaliste ou professeure de lycée professionnel lettres-anglais) est le signe d'une imprégnation académique de ce que représente réellement l'enseignement du Français Langue Seconde. La répartition géographique des candidats dit beaucoup de la nécessaire formation de tous les enseignants de notre académie à la question de l'accueil des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA).

À première vue, le secteur disciplinaire du FLS pourrait concerner uniquement l'enseignement-apprentissage du français par des enseignants des premier et second degrés, dans les dispositifs d'accompagnement à la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés. Rappelons-le de nouveau : il concerne aussi et autant les enseignants d'autres disciplines que le français, qui construisent et renforcent aussi les apprentissages langagiers et linguistiques des élèves allophones plurilingues, au sein de leurs cours, quotidiennement. Les enjeux du FLS n'incombent pas exclusivement aux professeurs d'UPE2A, de français, ni à ceux qui enseignent les langues vivantes : de fait, l'accueil, l'inclusion scolaire et le suivi des élèves allophones impliquent aussi les disciplines indûment désignées comme « non linguistiques ».

En ce sens, nous encourageons les candidats issus de disciplines scientifiques, artistiques, technologiques, sportives, ou encore de filières professionnelles, qui peuvent tout à fait retenir l'attention du jury par la pertinence de leur réflexion et la richesse de leur expérience à présenter eux aussi la certification complémentaire FLS. Bien sûr, cette remarque concerne aussi les professeurs-documentalistes. Autrement dit, il est nécessaire d'aborder la certification FLS en ayant à l'esprit cette articulation de l'apprentissage de la langue, comme langue seconde et langue de scolarisation, avec des contextes disciplinaires variés; plus largement, l'inclusion scolaire de tout élève implique que les adultes d'un établissement développent une dynamique de collaboration professionnelle, mais aussi des compétences psycho-sociales, qui ne sont pas étrangères à l'instauration d'un climat scolaire serein et accueillant. Cette approche systémique va donc bien au-delà d'un traitement pédagogique cloisonné, qui tendrait à cantonner la scolarisation des enfants allophones arrivants dans les seuls dispositifs spécifiques.

Connaissances et compétences évaluées par le jury :

Il est demandé aux candidats de faire état d'une connaissance des enjeux de l'enseignement du FLS ou d'une capacité à se projeter dans cet enseignement. L'entretien ne vise pas à l'exhaustivité des connaissances d'un enseignement parfois difficile à circonscrire et l'on n'attend pas une maîtrise totale de ces champs disciplinaires de la part des candidats.

L'on attend en revanche une réflexivité de ces derniers sur leur pratique dans un constat lucide des réussites et des difficultés rencontrées en FLS. Le but de cet examen n'est pas de venir parler d'une expérience menée mais de venir attester de compétences avérées et construites, fruit de la formation continue mais aussi souvent d'une autoformation portée par de fortes valeurs citoyennes et éthiques.

Nous souhaitons rappeler que l'examen de certification complémentaire FLS n'est pas une formalité qui validerait un ensemble de savoirs universitaires assimilés de manière abstraite ou différentes expériences menées à l'étranger. Bien au contraire, il s'agit de maîtriser les grands aspects d'un des champs de la didactique du français – celui du FLS – et de questionner ses enjeux avec pertinence, ses modalités pratiques de mise en œuvre dans la classe et son articulation avec d'autres apprentissages, dans le cadre du Socle commun de compétences, de connaissances et de culture. En ce sens, il est nécessaire de toujours placer l'élève, ses apprentissages, son parcours et sa scolarisation au centre des questionnements.

De fait, la question de l'inclusion scolaire des élèves allophones comprend au moins trois volets :

- d'un point de vue purement pédagogique, il s'agit de donner une place aux élèves allophones arrivants dans le collectif de la classe et dans celui de l'établissement;
- du point de vue des différentes didactiques disciplinaires, il s'agit d'envisager des contenus et des approches qui permettront aux élèves allophones de s'inscrire dans les apprentissages menés en classe;
- enfin, du point de vue de la didactique du FLS, il s'agit de contribuer à l'enseignement-apprentissage du français comme langue seconde. Dans plusieurs cas, l'échange avec les candidats a permis de dissiper des confusions, d'aller plus loin dans l'analyse et parfois de découvrir des potentiels professionnels prometteurs. Des qualités telles que le discernement, la capacité à prendre du recul, à entrer dans le dialogue, à dépasser

sa seule expérience, à se décentrer, à relier des éléments théoriques à des situations concrètes, à mener une réflexion nuancée, ont également été appréciées. Plusieurs candidats ont su étayer leurs propos avec deux ou trois documents complémentaires apportés.

L'échec à la certification FLS a souvent été le fait de professeurs qui devront approfondir une analyse réflexive ou, à l'inverse, de candidats dotés de connaissances théoriques solides, mais insuffisamment intégrées à des modalités plus pragmatiques.

Commentaires et conseils aux candidats :

Cette session 2022 a montré de belles réussites dans l'ensemble, avec toutefois des disparités dans les présentations appuyées sur des dossiers parfois superficiels. Les réflexions d'ordre didactique et pédagogique auraient mérité d'être davantage nourries par un étayage théorique. Si l'on ne peut que se réjouir de voir que tous les candidats ont intégré les notions d'inclusion et de nécessaire accompagnement des élèves allophones, il n'en reste pas moins que la mise en œuvre de cette différenciation en classe ordinaire n'est pas toujours pensée.

Le jury a pris plaisir à recevoir des candidats aux propos différents et nullement formatés. Nous avons apprécié d'écouter des exposés dynamiques et surtout bien problématisés. S'il est possible de présenter le cas de tel élève ou groupe d'élèves que le candidat a suivi durant l'année pour évoquer ses progrès et difficultés d'apprentissage, il faut cependant savoir s'abstraire de cette présentation trop personnelle pour faire le lien avec des savoirs universitaires et des références incontournables comme le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Lors de l'exposé, il convient d'éviter de s'appuyer sur un diaporama trop copieux et trop écrit car cela entraîne à dépasser le temps de présentation de 10 minutes, et peut masquer l'essentiel. L'utilisation d'un diaporama est bien entendu possible mais nullement obligatoire et cet usage numérique ne doit pas masquer l'essentiel ou prendre le pas sur un discours réellement construit et informé, précis et nourri d'une analyse fine.

De même il faut éviter les exposés centrés sur le récit de vie professionnelle, déroulé chronologiquement, et qui n'est pas problématisé ou qui se contente de redire le contenu du dossier qui a été rendu.

Les allers retours entre vie de la classe, travaux écrits ou oraux des élèves et savoirs théoriques ou recherche universitaire doivent alimenter le propos des candidats, aussi bien dans le dossier, dans le temps de présentation orale que dans l'entretien. Les références universitaires sont indispensables et doivent être intégrées à un propos fluide et cohérent dans lequel théorie et pratique s'alimentent.

Les meilleurs exposés sont construits sur une problématisation des enjeux de l'enseignement du FLS. Par exemple : « *comment le tutorat favorise-t-il un libre apprentissage du français ?* », ou « *En quoi l'accueil d'un EANA nous interroge-t-il sur nos pratiques pédagogiques ?* » ou encore « *Comment adapter une séquence et rendre accessible le sens de la nouvelle réaliste ?* » Le jury a apprécié que les candidats parlent d'évaluation, de

didactique, de projet éducatif, de différenciation et montrent l'impact de l'enseignement du FLS en classe générale et pas seulement dans un dispositif de type UPE2A.

Nous conseillons aux candidats de s'inscrire s'ils ont une vraie expérience de cet enseignement : il ne suffit pas d'être enthousiaste et volontaire pour aider les EANA, mais il faut s'être formé aux exigences institutionnelles (par le PAF), s'être auto-formé (parcours Magistere, mooc) et avoir déjà enseigné à ces élèves pour pouvoir présenter, de façon justifiée, un bilan de sa pratique avec les élèves allophones. La certification doit venir valider une pratique déjà affirmée et ne peut pas être un préalable à toute pédagogie. Nous invitons les candidats qui ont été refusés à s'inscrire aux formations du CASNAV et à s'auto-former (cf. bibliographie *infra*).

Enfin, nous insistons sur le fait que les candidats doivent maîtriser les textes réglementaires : le CERCL ainsi que la circulaire d'octobre 2012 qui définit le cadre de la scolarisation des EANA : <https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.htm>

Nous encourageons les candidats non reçus à approfondir leur compréhension de l'enseignement du FLS ainsi que les enjeux de l'obtention de cette certification.

Les futurs candidats, qui peuvent bénéficier d'une formation spécifique inscrite au PAF, trouveront ci-dessous une bibliographie sélective qui les aidera à se préparer. Nous espérons qu'ils trouveront beaucoup de plaisir et de stimulation dans la préparation de cet examen.

Franck LUCHEZ, IA-IPR de Lettres, Délégué académique à la Formation continue
Corinne PAGO, Université des Lettres, Limoges
Fanny DUPUIS, Coordinatrice du CASNAV de l'académie de Limoges

Bibliographie sélective :

- G. Didi-Huberman (2017), *Passer quoi qu'il en coûte*. Paris : édition des Minuit
- C. Goï (2015), *Des élèves venus d'ailleurs*. Éditeur : Réseau Canopé
- M. Abdallah-Pretceille (1999), *L'Éducation interculturelle*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? »
- N. Auger (2010), *Elèves nouvellement arrivés en France, Réalités et perspectives pratiques en classe*. Paris : éditions des archives contemporaines
- G. Cherqui et F. Peutot (2015), *Le français de scolarisation*, Paris, Hachette.
- M. Candelier (2003), *L'éveil aux langues à l'école primaire. Eulang : bilan d'une innovation européenne*. Louvain : éditions de Boeck Supérieur, coll. « Pratiques pédagogiques »
- M. Kervran, coord. (2006), *Les langues du monde au quotidien cycle 3. Observation réfléchie des langues*. Rennes : CRDP de Bretagne
- B. Lecocq, dir. (2012), *Entrer dans la lecture, quand le français est langue seconde*. Paris : Sceren, coll. « Cap sur le français de la scolarisation »
- M. R. Moro (2012), *Enfants de l'immigration, une chance pour l'école*, Paris : Bayard
- D. Moore (2006), *Plurilinguismes et école*. Paris : Didier (LAL)